



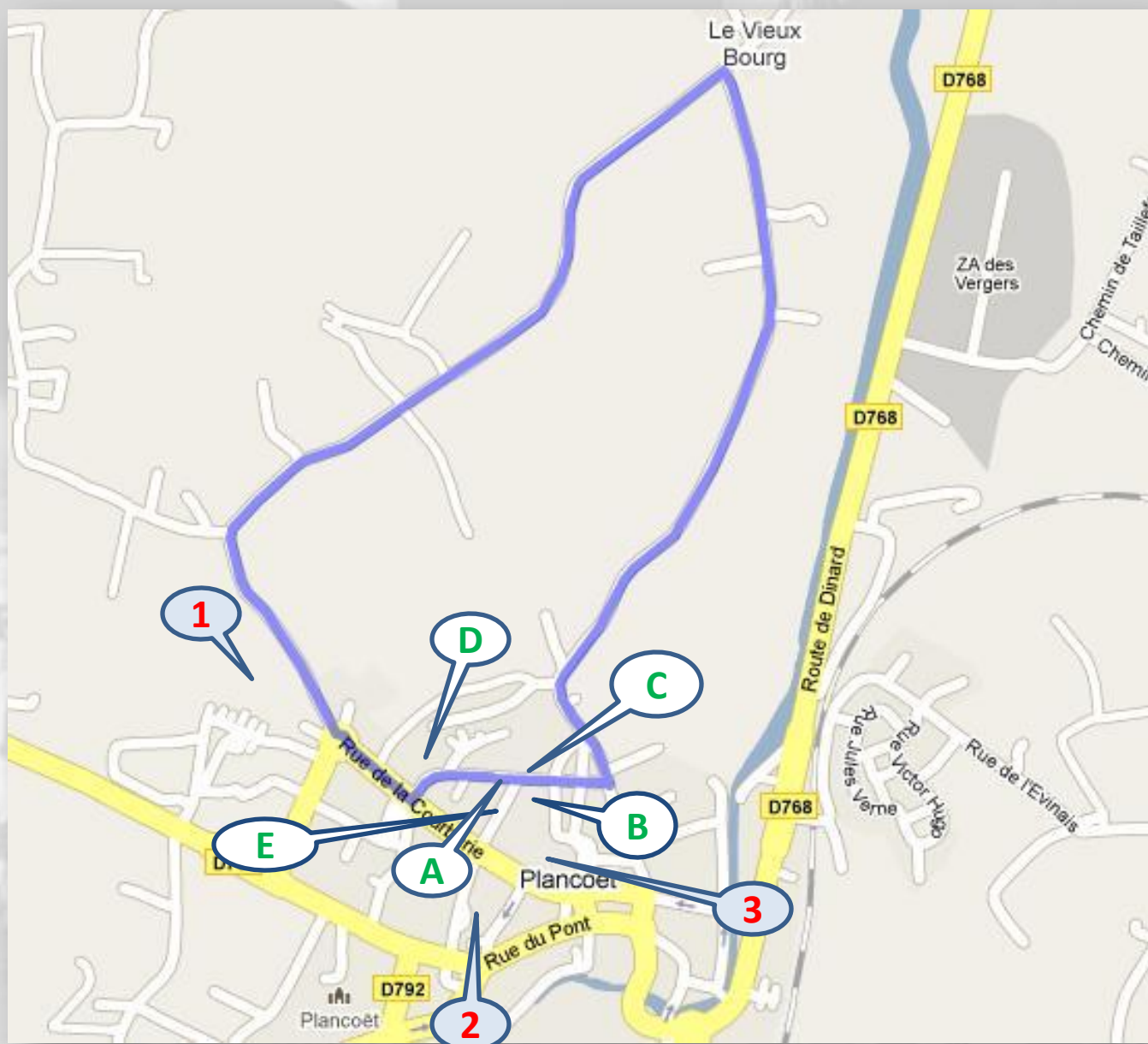
TROPHÉE DÉPARTEMENTAL DES ÉCOLES DE CYCLISME COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR

Plancoët
Le 2 mai
2010

**GUIDE
TECHNIQUE**



Plan Général



- 1- Parking Hyper U
- 2- Parking Salle des fêtes
- 3- Parking de l'église

- A- Podium ligne de départ/Arrivée
- B- Salle F Cade (réunion DS organisation)
- C- Zone vitesse
- D- Zone cyclo cross
- E- Zone jeux d'adresse



TROPHÉE DES CÔTES D'ARMOR DES ÉCOLES DE CYCLISME

Déroulement de la journée

8h00	Remise des dossiers et dossards (prévoir un chèque de 20€ de caution)	Salle F Cade
8h20	Réunion des responsables. Désignation des chronométrateurs	Salle F Cade
8h40	Reconnaissance du parcours de	Parc du « petit Bily » Rue du Gal de Gaulle
9h00	Cyclo cross Benjamin Jeux d'adresse poussins.	
9h30	Début Cyclo cross Benjamins Jeux Poussins et vitesse Pupilles	
	Enchaînement des épreuves	
12h00	Déjeuner	Buvette
13h45	Contrôle braquets Poussins	Rue du Gal de Gaulle
14h00	Epreuves Route	Circuit des vaux
17h30	Cérémonie Protocolaire	Salle des Fêtes Plancoët

Horaires des épreuves

	9h30	10h45	11h00	11h30	12h00
Jeux	Poussins				
Vitesse	Pupilles	Poussins	Benjamins	Minimes	
Cyclo cross	Benjamins	Minimes	Pupilles		
Repos	Minimes	Benjamins	Minimes		
		Pupilles			



TROPHÉE DES CÔTES D'ARMOR DES ÉCOLES DE CYCLISME

Règlement

1- Date et lieu

L'organisation du Championnat départemental des Côtes d'Armor des écoles de cyclisme a été attribué au CC Plancoët. Les épreuves se dérouleront sur le site du circuit des vaux. Le dimanche 02 mai 2010.

2- Composition des équipes

Chaque école de cyclisme est libre d'engager autant de coureurs qu'elle le souhaite. Néanmoins, pour prétendre au classement par équipe, elle devra présenter un minimum de 7 coureurs. A savoir :

Poussin : 1 coureur	(7/8 ans	2002 – 2003)	Adresse – Sprint - Route
Pupilles : 2 coureurs	(9/10 ans	2001 – 2000)	C Cross - Sprint - Route
Benjamins : 2 coureurs	(11/12 ans	1999 – 1998)	C Cross - Sprint - Route
Minimes (1/2) : 2 coureurs	(13/14 ans	1997 – 1996)	C Cross - Sprint - Route

Les féminines auront un classement séparé.

3- Réunion des responsables des écoles de cyclisme

Un responsable par équipe sera désigné pour retirer l'enveloppe contenant les dossards, le présent règlement et le listing des catégories. Ce responsable participera à la réunion avant le début des épreuves. Il réintègrera à l'issue de la course minime l'ensemble des dossards. Un chèque de 20€ sera demandé en caution et restitué à la remise du jeu de dossard complet.

4- Composition du jury et encadrement

Responsable général de l'épreuve : Christophe REBILLARD (06 62 20 96 45)
Président du jury : Jean Yves Esnault
Responsable Adresse : Isabelle Benoist
Responsable Vitesse : Jean Yves Lèveque
Responsable Cyclo cross: Sylvain Benoist
un ou deux responsables de clubs tirés au sort lors de la réunion.

Chaque club désignera également 2 personnes pour aider au chronométrage des jeux et du Cyclo cross. (prévoir des chronomètres)

5- Engagements

Les engagements seront à faire parvenir au plus tard le 19 Avril 2010 à
Christophe REBILLARD – Responsable EDC CC Plancoët
36 avenue du miroir aux fées - 35400 Saint Malo
06 62 20 96 45 - 02 23 52 07 72
Email : larebill@gmail.com





TROPHÉE DES CÔTES D'ARMOR DES ÉCOLES DE CYCLISME

Règlement

6- Classements

Il sera fait un classement individuel (Garçon et Filles) ainsi qu'un classement par équipes

Le classement par équipes se fera sur le classement final

7- Réclamations

Seuls les responsables désignés des écoles de cyclisme participantes seront habilités à solliciter les membres du jury pour évoquer une contestation.

Seul les membres du jury seront compétants pour donner une suite.

Toute remarque intempestive de la part de parents, supporters ou autres verra l'équipe qu'elle représente pénalisée par des points ou mise hors course.

8- Sécurité

La sécurité sera assurée par les Sapeurs Pompiers de Plancoët sur l'ensemble du circuit route et Cyclo cross, vitesse et jeux d'adresse.

9- Récompenses

La cérémonie protocolaire aura lieu normalement 1h00 après la fin des épreuves dans la salle des fêtes de Plancoët.

Les premiers de chaque catégories recevront un maillot de champion des côtes d'Armor, un bouquet et un trophée et une médaille. Les seconds et troisièmes une coupe et une médaille

L'équipe vainqueur sera récompensée d'un trophée, d'une médaille et d'une écharpe pour chaque participant de l'équipe.

Il est demandé aux responsables, dirigeants et parents des différentes équipes de participer à la cérémonie protocolaire.

10- Adhésion au contrat

L'inscription et la présence de l'équipe sur l'épreuve entraîne l'approbation du présent règlement.



TROPHÉE DES CÔTES D'ARMOR DES ÉCOLES DE CYCLISME

Règlement Technique

Pour l'ensemble des épreuves

Les casques, gants et dossards (4 épingles) seront obligatoires sur toutes les épreuves.

Les casques

-Le port du casque homologué CEE est également étendue à l'ensemble du site avant et après les épreuves. Cette règle est étendue également aux encadrants dès lors qu'ils circulent à vélo sur le site.

-Un manquement à cette règle pourra entraîner une pénalité de points.

Les vélos

-Les vélos seront en bon état de marche et répondre aux normes UCI.

-Les extrémités des cintres seront obturés par des embouts.

-Le développement sera limité à 5m60 pour les Poussins, Pupilles et Benjamins – 6m10 pour les minimes. Le blocage de dérailleur ne sera pas accepté.

-Pour les poussins un seul vélo sera utilisé pour les jeux, la route et la vitesse il sera bagué pour la journée.

-Une zone de contrôle sera délimitée, une fois contrôlé, le coureur ne devra plus en sortir. Une pastille de couleur sera apposée sur un rayon de la roue libre.

-- Les roues à bâtons sont interdits.

L'abandon

Tout participant qui abandonne sur une épreuve sera classé à la dernière place de celle-ci. Il pourra néanmoins participer aux reste des épreuves en le précisant aux arbitres.



TROPHÉE DES CÔTES D'ARMOR DES ÉCOLES DE CYCLISME

Règlement Technique

Jeux d'adresse

Ils se dérouleront dans la rue du Gal De Gaulle.

L'épreuve concerne uniquement la catégorie Poussins.

L'épreuve est chronométrée, et composée de 8 jeux. Une zone de lancement permettra aux enfants de se stabiliser avant le premier jeu.

La reconnaissance se fera 30mn avant le début des épreuves avec les arbitres chronométreurs puis avec les éducateurs.

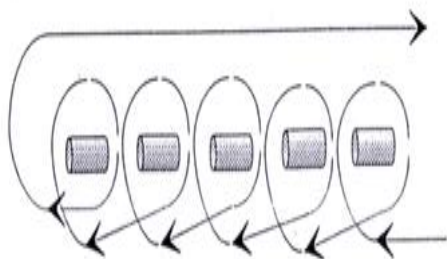
Les coureurs devront être présent 10mn avant le début de l'épreuve pour se classer dans l'ordre croissant des dossards.

Aucun entrainement sur le parcours ne sera toléré.

Seul le bris de matériel ou crevaison ou problème de chronométrage dument constaté par les arbitres permettra un nouveau départ en dernière position

Un maximum de 6 fautes par jeu sera compté, le refus sera pénalisé en temps.

ENROULEUR

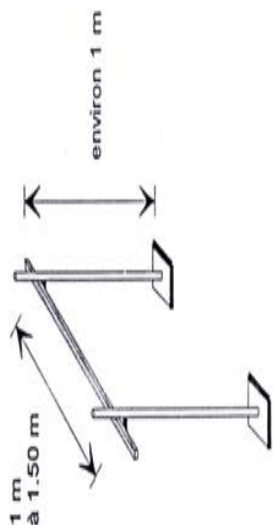


BARRE TOMBEE

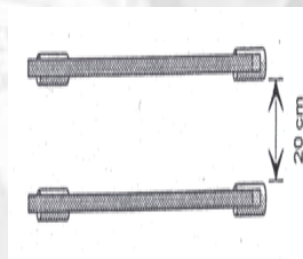
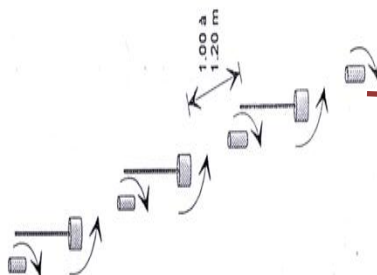
Epreuve : Faire tomber la barre A avec la roue avant sans faire tomber la barre B.



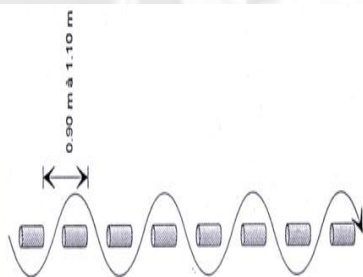
PASSAGE SOUS BARRE



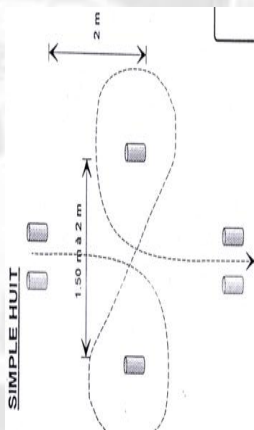
SLALOM COMPOSE QUILLES-PIQUETS



SLALOM SIMPLE



SIMPLE HUIT



Jeu N° 24

PRISE ET POSE D'UN BIDON

Remarque : le bidon peut être pris de la main gauche ou droite, entre la prise et la pose, il est possible d'intercaler un jeu (antonnoir, passage étroit, passage sous barre, huit, slalom,...)



Bidon posé dans un cercle de 0,50 m de diamètre.



Pose du bidon dans un cercle identique.



TROPHÉE DES CÔTES D'ARMOR DES ÉCOLES DE CYCLISME

Règlement Technique

Vitesse (repère c sur le plan)

Cette épreuve concerne toutes les catégories.

Elle se déroule dans la rue F Cade, dans un faux plat montant. L'arrivée sera jugée devant le podium.

Aucun accès au podium de Chronométrage ne sera autorisé. Un tableau des temps sera disposé au podium.

Les temps seront pris à l'aide d'un dispositif électronique.



Les coureurs seront tenus par les éducateurs à 20m de la bande de prise de temps. Les coureurs seront aux ordres des arbitres positionnés au podium.

Le départ se fera un par un dans l'ordre croissant des dossards. Toute chute, bris de matériel ou incident dûment constaté par les arbitres autorisera un nouveau départ. Inversement tout saut de chaîne, décentrage de roue ou déchaussage ne donnera pas lieu à un nouveau départ sauf si la bande de prise de temps n'a pas été franchi.

Une fois le sprint terminé le coureur rejoindra la zone de départ en empruntant le chemin en pointillé.

Aucun passage dans la zone du sprint avant et pendant le sprint ne sera autorisé.

Catégories	Distances
Poussins, Pupilles (Garçon, Fille)	60 mètres
Benjamins, Minimes (Garçon, Fille)	80 mètres

Règlement Technique

Cyclo cross (repère D sur le plan)



Pupilles

Benjamins /
Minimes

Cette épreuve concerne les Pupilles, Benjamins et Minimes.

Elle se déroulera dans le Parc du Petit Bily à côté de la maison de retraite.

Le site est un espace vert de promenade et de détente avec une animalerie. Il est demandé aux parents et responsables de sensibiliser les coureurs et leurs accompagnateurs au respect des lieux (zones fleuries, animaux...)

Les départs se feront 1 par 1 sous forme de contre la montre, départ toutes les 30 ''

Le parcours restera ludique. Il sera disposé d'un passage de planche (Benjamins et Minimes), d'un dévers. U

La reconnaissance à pied se fera sous la responsabilité des éducateurs et du responsable du site.

Les coureurs seront tenus par les éducateurs . Le coureur partira au top du chronométrateur qui stoppera la prise de temps au passage sur la ligne d'arrivée.

Les coureurs seront placés de telle sorte que deux coureurs de même club ne soient l'un derrière l'autre.

Les coureurs ne pourront recevoir d'aide extérieure (incident mécanique) sous peine de déclassement sauf décision contraire des membres du jury.

Des commissaires de course seront disposés sur le circuit pour constater la bonne marche de l'épreuve ainsi que pour signaler tout incident.

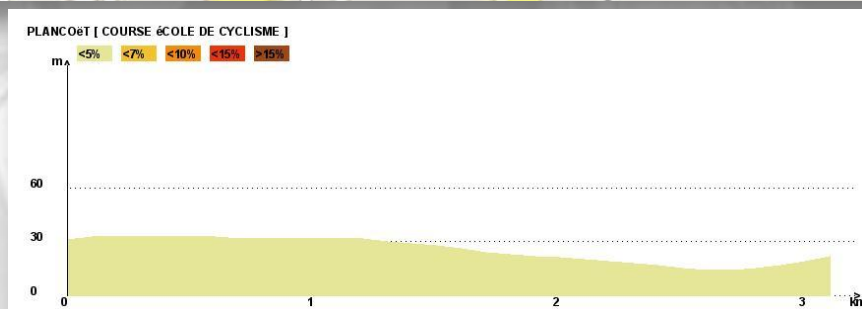
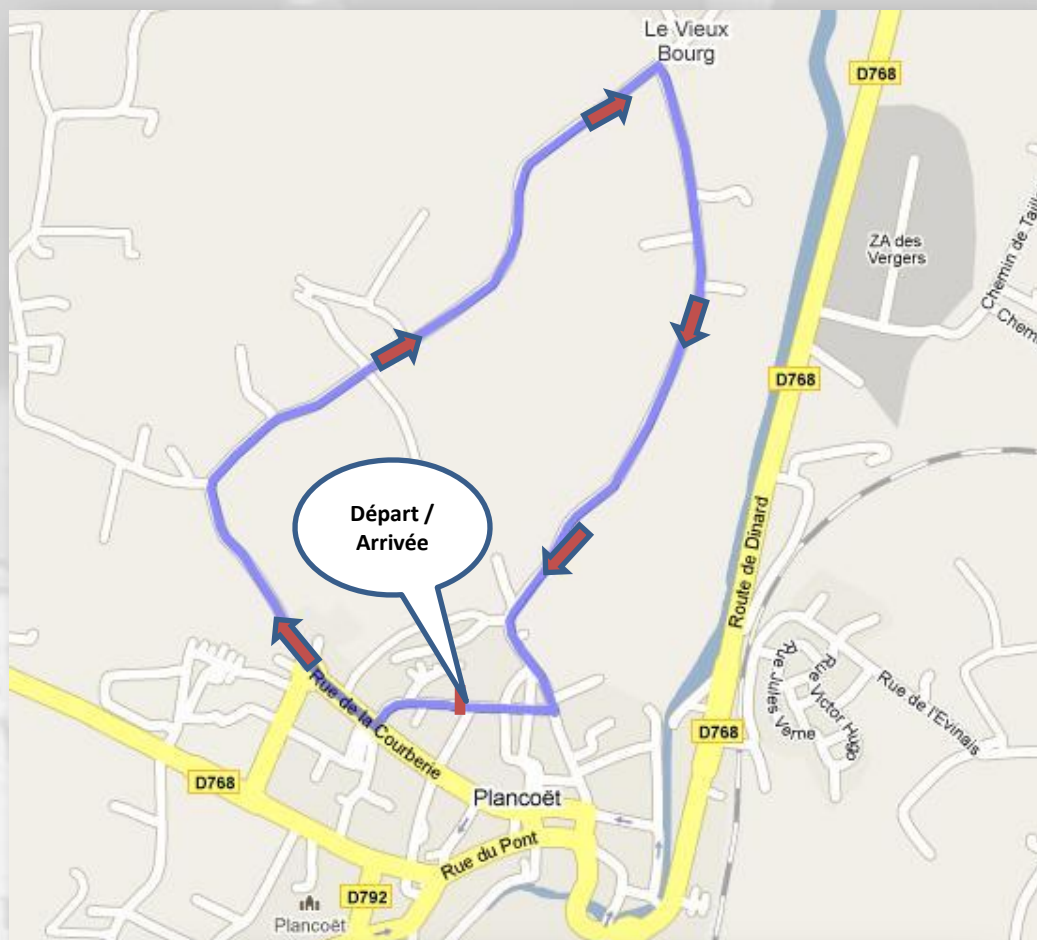
Les vélos autorisés: vélos de course, vélos cyclo cross, Vtt sans cornes (guidon de – 50cm)



TROPHÉE DES CÔTES D'ARMOR DES ÉCOLES DE CYCLISME

Règlement Technique

Course sur route circuit de 3km



Catégories	Nbre de tours	Kilomètres
Poussins	1	3 km
Pupilles	2	6 km
Benjamins	4	12 km
Minimes	7	21 km



TROPHÉE DES CÔTES D'ARMOR DES ÉCOLES DE CYCLISME

Règlement Technique

Course sur route circuit de 3km

Cette épreuve est commune à toutes les catégories. Le nombre de tours tiendra compte de la catégorie.

Elle aura lieu après la coupure repas.

Les coureurs seront placés sur la ligne de départ en fonction de leur classement à l'issue des épreuves du matin.

La reconnaissance du circuit sera possible sous la responsabilité des responsables de clubs.

Composition de l'accompagnement:

1 moto avec CB ouvrira la route, et renseignera le podium sur les coureurs doublés;

1 Voiture ouvreuse avec gyrophares juste devant les premiers du peloton

1 encadrant à vélo porteur d'un gilet fluo en serre file pour accompagner les derniers.

Les bidons sont interdits sauf pour la catégorie minimes.

Les extrémités des cintres seront bouchés par un embout, le coureur ne pourra prendre le départ dans ce cas.

En cas de crevaison, il sera possible de venir réparer auprès du podium, il n'y aura pas de tour neutralisé.

Les éducateurs sensibiliseront leurs coureurs qu'il est strictement interdit de lever le ou les bras au passage de la ligne d'arrivée sous peine de déclassement.

Carte Générale



Restauration

Sur place stand galettes saucisses, sandwiches, glaces, bonbons, boissons fraîches, chaudes...